

Le Québec et les idéologies territoriales

Paul Claval

Volume 24, Number 61, 1980

La problématique géopolitique du Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/021458ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/021458ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (print)

1708-8968 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Claval, P. (1980). Le Québec et les idéologies territoriales. *Cahiers de géographie du Québec*, 24(61), 31–45. <https://doi.org/10.7202/021458ar>

Article abstract

Universalism and nationalism are two territorial ideologies. Christianity has generated universal ideologies but the first nationalisms developed in Europe with the Middle Age. When the French come in America, it is to enlarge Christendom and the Kingdom.

After the Conquest, the Québécois confine themselves in the laurentian area protected by the Seigniorship and the Church. When they will look for new frontiers, their colonizing moves were animated in part by French ideas. For Rameau de Saint-Père, the conquest of space was the last chance for the French race in America. It is under this influence that the Québécois started to think of themselves as a national territorial collectivity.

The problem of Québec actually is to have to choose between two territorial ideologies: the European model of the national community spatially delimited and strengthened by a language or the American model of a mixed society with only one language. But is it necessary to choose?

LE QUÉBEC ET LES IDÉOLOGIES TERRITORIALES

par

Paul CLAVAL

*Institut de géographie, Université de
Paris-Sorbonne, 191, rue St-Jacques, 75005 Paris.*

RÉSUMÉ

L'universalisme et le nationalisme sont deux idéologies territoriales. Si le christianisme a fait naître des idéologies universalistes, les premiers nationalismes se sont développés en Europe à partir du Moyen Âge. Quand les Français viennent en Amérique, c'est pour élargir la chrétienté et agrandir le Royaume.

Après la Conquête, les Québécois s'enferment dans l'espace laurentien à l'abri des seigneuries et de l'Église. Quand ils chercheront de nouvelles frontières, leurs mouvements de colonisation seront empreints d'idéologies françaises. Pour Rameau de Saint-Père, la conquête de l'espace canadien est une dernière chance offerte à la race française en Amérique. C'est sous cette influence que les Québécois vont commencer à se penser sous la forme d'une collectivité territoriale nationale.

Le problème du Québec actuel, c'est d'avoir à choisir entre deux idéologies territoriales : le modèle européen de la communauté nationale spatialement circonscrite et cimentée par la langue ou le modèle américain d'une société pluraliste à langue unique. Mais est-il nécessaire de choisir ?

MOTS-CLÉS : Géographie politique, universalisme, nationalisme, idéologie territoriale, Québec.

ABSTRACT

Paul CLAVAL: Québec and territorial ideologies

Universalism and nationalism are two territorial ideologies. Christianity has generated universal ideologies but the first nationalisms developed in Europe with the Middle Age. When the French come in America, it is to enlarge Christendom and the Kingdom.

After the Conquest, the Québécois confine themselves in the laurentian area protected by the Seignior and the Church. When they will look for new frontiers, their colonizing moves were animated in part by French ideas. For Rameau de Saint-Père, the conquest of space was the last chance for the French race in America. It is under this influence that the Québécois started to think of themselves as a national territorial collectivity.

The problem of Québec actually is to have to choose between two territorial ideologies: the European model of the national community spatially delimited and strenghtened by a language or the American model of a mixed society with only one language. But is it necessary to choose?

KEY WORDS: Political Geography, universalism, nationalism, territorial ideology, Québec.

Les groupes humains secrètent des idéologies territoriales. Ils pensent leur rapport à l'espace sur des modes divers, mais aucun ne vit sans légitimer, d'une manière ou d'une autre, sa façon d'occuper la terre, les limites de son implantation et le champ ouvert à son expansion potentielle. Dans certains cas, le groupe se croit lié à un cadre précis, dans d'autres, il se sent une vocation à l'errance ou bien encore une mission universelle. La culture dont il est porteur ne lui paraît pas valable seulement pour lui, mais lui semble être l'essence même de la civilisation qui doit s'étendre un jour à toute l'humanité. Les idéologies territoriales des sociétés d'origine européenne se partagent entre ces deux grands types : le nationalisme met l'accent sur l'identification du groupe et d'un pays; l'universalisme appelle à l'expansion indéfinie d'un modèle destiné à conquérir le monde.

Les pays d'Europe occidentale ont reçu de l'histoire le cadre dans lequel leurs nationalités se sont épanouies, leurs nations se sont définies. Dans le Nouveau-Monde, les conditions sont différentes : chaque groupe européen se trouve mû, à l'origine, par un sentiment expansionniste et rien ne vient borner naturellement et en logique les ambitions de chacun. L'idéologie territoriale de la nation, qui paraît naturelle en Europe, ne trouve pas ici d'éléments pour se développer facilement.

Le Québec offre un terrain fascinant pour l'historien des idéologies territoriales. Vieux territoire de colonisation, il a connu une longue évolution dans ce domaine. Cas exceptionnel en Amérique du Nord, le sentiment ethnique tend à y prendre une forme territoriale. Mais, derrière les mêmes mots, les réalités sont différentes de celles que l'on trouve en Europe.

LE CHRISTIANISME ET LES ORIGINES DES IDÉOLOGIES UNIVERSALISTES (Touchar, 1971)

Le christianisme a fait naître en Europe depuis fort longtemps des idéologies universalistes. La foi catholique est le recours offert à tous les hommes pour se racheter de la faute; tant qu'il restera des groupes qui ignorent le message du Christ, une injustice fondamentale subsistera, car ils ne pourront bénéficier du rachat que le Sauveur a offert.

L'universalisme est latent dans le christianisme. Selon les moments, il prend des formes plus ou moins nettes, plus ou moins dynamiques. Il s'affirme lorsque des menaces pèsent sur la communauté chrétienne comme au moment des croisades ou de la grande poussée turque, du XIV^e au XVI^e siècle. Il s'affaiblit au moment des crises internes, lorsque la Chrétienté, déchirée sur elle-même, s'interroge sur son avenir.

À partir de la Réforme, les attitudes divergent beaucoup de confession à confession. L'Église catholique, soucieuse d'affirmer sa mission universelle, fait preuve d'un renouveau d'ardeur missionnaire. Grâce à de nouveaux zéloteurs, aux pères jésuites en particulier, la bonne parole est portée aux pays que l'on vient de découvrir. Les catholiques se sentent tous tenus de participer à cet effort de propagande et de conversion, mais les expéditions et les efforts missionnaires sont souvent faits au nom d'un roi, qui se fait le champion de la cause chrétienne. Les cas où l'Église et ses représentants agissent seuls sont rares. En accordant, au traité de Tordésillas, le monde découvert ou à découvrir aux Espagnols et aux Portugais, la papauté a donné aux pouvoirs nationaux la mission de propager la foi. Elle a également créé un germe de compétition et de lutte dans la mesure où le traité excluait du partage des nations maritimes, qui ne pouvaient se sentir que lésées.

Chez les protestants, le zèle missionnaire ne prend pas la même forme. Il est plutôt tourné vers la lutte contre le danger papiste. Dans le Nouveau-Monde, les attitudes sont différentes : la prédestination ne peut-elle faire admettre comme résultant d'un plan divin

le fait que la parole n'ait été révélée qu'à certains peuples ? Les Églises réformées manquent par ailleurs de la stricte structure hiérarchique qui facilite les grandes entreprises — c'est vrai des Calvinistes. Les Luthériens et les Anglicans ont gardé une organisation plus vigoureusement structurée, mais dans le cadre d'États, ce qui interdit les aventures missionnaires ou les rend difficiles.

LES ORIGINES DES IDÉOLOGIES NATIONALISTES. (Touchard 1971; Kohn, 1946)

a) Les origines des nationalismes sont diverses. Durant le Moyen Âge, on parle volontiers de nation franque, de nation italienne, de nation allemande. On désigne ainsi des groupes unis par la langue, par le sentiment de posséder une commune civilisation et de participer aux mêmes aventures. Mais les contours de ces nations ne coïncident presque jamais avec les frontières politiques. La nation est une réalité culturelle, quelque chose de vécu, mais qui est sans signification politique : la part de la nation franque dans la conquête des Lieux Saints et dans leur défense ne donne au roi de France aucun droit spécial sur ces terres.

Le pouvoir royal est la source d'autres sentiments d'appartenance : tous les seigneurs se sentent liés à leur suzerain suprême, quand bien même ils se montrent indociles et prêts à lutter contre lui. Le Comte de Flandres parle français à la cour de Gand parce qu'il est vassal du roi de France !

Il est des moments où le sentiment d'appartenance culturelle et la fidélité se rencontrent. C'est de plus en plus fréquent à la fin du Moyen Âge et l'épisode de Jeanne d'Arc en France le montre : le sentiment anti-anglais cimente pour un temps le pays et unit les sujets derrière leur roi. Mais les historiens du XIX^e siècle, enchantés de trouver ainsi des racines populaires au nationalisme qui les animait, ont grossi le trait et négligé de montrer les limites étroites de cette prise de conscience.

b) Les nationalismes s'affirment plus fortement au XVI^e siècle dans un certain nombre de pays d'Europe. Ils sont favorisés par la Réforme : partout où l'Église devient une église d'État, les contours de la communauté politique se chargent d'une signification sacrée. En Angleterre, en Scandinavie, la conscience nationale prend ainsi une forme nouvelle. Mais les dissidents ont de la peine à supporter une couronne dont ils n'admettent pas la légitimité divine : les catholiques se trouvent en opposition nécessaire à des régimes contraires à leurs principes. En Angleterre, le XVII^e siècle est secoué par les luttes qui naissent de ces diversités profondes.

En France, les poètes, les écrivains et les humanistes s'engagent dans la politique lorsqu'ils découvrent leur pays menacé par la puissance espagnole : le trait est manifeste aussi bien chez Rabelais que chez Ronsard et la plupart de leurs contemporains. Tous se sentent investis de la mission de défendre l'idée de France. Mais où la prendre ? Dans les traditions féodales ? Elles passent de mode avec la redécouverte de l'Antiquité. Elles ne conviennent plus au Royaume, puisqu'elles ne justifient que les frontières issues du traité de Verdun (les 4 rivières, le Rhône, la Saône, la Meuse et l'Escaut), depuis longtemps dépassées par les progrès de la monarchie. Bon nombre de ceux qui se passionnent pour la cause de la nation sont par ailleurs acquis aux idées réformées, ce qui leur fait repousser les arguments du droit divin.

Le courant de l'histoire parfaite (Huppert, 1970) triomphe de ces difficultés : ses tenants cherchent à écrire une histoire au-dessus des passions, une histoire déjà scientifique et ils en tirent des leçons pour les problèmes de leur temps. Ils montrent la signification, dans le dessin de la France, de la Gaule préromaine : le Royaume de France n'a

pas besoin d'être de droit divin, il est préfiguré par la Gaule. Il a une unité irréfutable et qui est à l'abri du temps.

Cette idée de la France a d'importantes conséquences géographiques. Elle efface d'un coup tout ce que le Moyen Âge a apporté de différenciation ethnique et linguistique dans la trame de la Gaule; elle réfute par avance toutes les interprétations nationalistes des histoires locales, qu'elles soient aquitaines, languedociennes, bretonnes, auvergnates ou bourguignonnes; elle fonde la qualité de Français sur autre chose que sur la langue ou sur la culture. Ce n'est pas par leur présent que les Français forment une communauté mais par leur passé, auquel ils ne peuvent rien et qui les condamne à vivre dans le même ensemble, et par leur avenir, puisqu'il importe de rendre vivante cette unité nécessaire.

c) L'âge classique voit s'affadir ces premiers nationalismes. Les luttes religieuses minent l'unité de l'Allemagne, condamnée après la guerre de Trente Ans à la pulvérisation et à l'impuissance; elles affaiblissent l'Angleterre jusqu'à l'instant où les Whigs trouvent un régime adapté à sa situation. Dans les pays catholiques — dans l'Angleterre des Stuart aussi — le principe de l'absolutisme condamne le nationalisme populaire : le souverain ne doit pas son pouvoir à l'acquiescement des foules, il l'a reçu de Dieu, il n'a à en rendre compte qu'à Dieu. Les limites politiques sont les seules qui comptent. Durant près d'un siècle, la conscience nationale est mise comme en disponibilité.

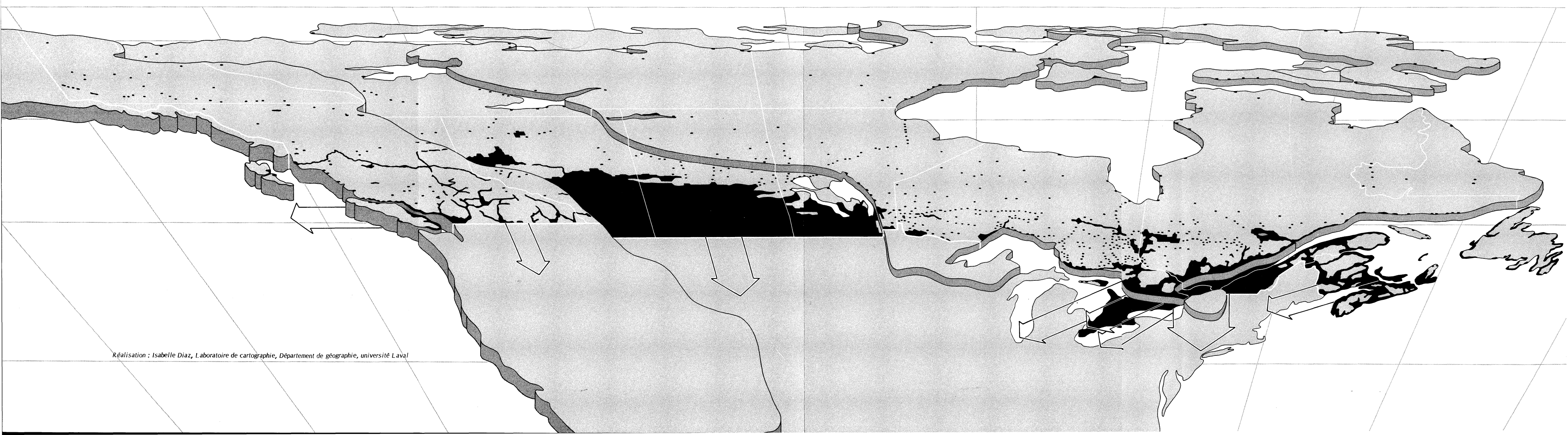
UNIVERSALISME, NATIONALISME ET COLONISATION : LE CAS NORD-AMÉRICAIN

a) Les premières entreprises coloniales européennes se développent dans ce contexte. Elles sont justifiées, dans les nations catholiques, par la mission dont elles se sentent investies : faire triompher la vraie foi dans des pays peuplés encore de païens. La chose est vraie pour les Espagnols au XVI^e siècle. Elle l'est pour les Français en Nouvelle-France au début du XVII^e siècle. Les revenus de la traite des fourrures, ceux de la pêche ou ceux du bois pèsent évidemment lourd dans la politique de pénétration, de peuplement et de mise en valeur, mais la justification dernière de la colonisation n'est jamais placée là. Les Français sont en Amérique pour élargir la Chrétienté et pour faire éclater dans le Nouveau-Monde la gloire du Roi. La mission dont ils sont investis est donc doublement universelle : leur rôle n'est pas de se fixer en un lieu pour le transformer et y fonder une nouvelle société; leur présence n'est justifiée que par cette aspiration infinie. Leur ambition est à l'échelle du continent.

b) La situation des pays protestants est différente. Dans ces nations, l'idée de convertir des sauvages n'est pas encore populaire. Le pouvoir du souverain, lorsqu'il est monarchique, est jalousement rogné par des citoyens soucieux de défendre leurs droits. La colonisation ne s'impose que pour créer, hors des limites du Royaume, des sociétés nouvelles que les institutions européennes interdisent : puritains, quakers ou catholiques ont besoin de l'exutoire américain pour créer les utopies réelles dont ils rêvent (Miller, 1956). Ils n'aspirent pas à dominer tout l'espace américain : il leur suffit, à l'origine, de disposer d'assez de terre pour mener l'expérience sociale qui les passionne. L'universalisme ne joue aucun rôle dans leur engagement.

c) Les considérations économiques sont communes aux nations protestantes et aux nations catholiques. Dans tous les pays d'Europe occidentale, marins et marchands parcourent le monde pour y créer des comptoirs : ces minuscules points d'appui suffisent pour le négoce et la traite. Les ambitions économiques sont mondiales, mais elles se contentent d'une présence en têtes d'épingles sur des îlots, des caps ou des présides étriqués.

F O R C E S C E N T R I F U G E S



Là où l'expansionnisme économique est seul en jeu, il n'y a pas de prise de possession systématique des terres. L'État se sent si peu concerné par ces conquêtes que la pénétration est souvent le fait de compagnies privées, épaulées, il est vrai, par la puissance publique dans le cas des compagnies à charte, les plus fréquentes.

d) En Nouvelle-France, l'expansion est liée au zèle missionnaire. Elle s'explique aussi par les impératifs économiques. Dans la mesure où le pouvoir désire que la colonie lui rapporte, il pousse les activités les plus rémunératrices — la chasse et la collecte des fourrures. Il limite donc l'implantation agricole aux rives du Saint-Laurent en aval de Montréal; tout le pays d'En-Haut est réservé à la traite et doit rester vide d'habitants si l'on veut éviter les fraudes et percevoir les droits sur les peaux (Claval, 1974).

Une pénétration agricole est généralement lente, progressive, en tâche d'huile. La traite repose au contraire sur l'exploitation, en peu d'années, du capital de fourrures de territoires où les armes à feu et les pièges modernes n'ont jamais été utilisés. Elle rapporte durant le temps que l'on met à détruire les pyramides écologiques anciennes. Elle implique donc un mouvement incessant de progression pour découvrir de nouveaux territoires de chasse et pour les vider de leurs richesses.

L'appel des milieux vierges rejoint ainsi le zèle missionnaire pour précipiter les Français d'Amérique dans une foudroyante course à l'espace. Ils y réussissent bien malgré la médiocrité de leurs effectifs et de leurs moyens, grâce à l'utilisation de la voie d'eau pour leurs déplacements et grâce à leur aptitude à tirer parti de l'expérience des Amérindiens.

e) La pénétration anglo-saxonne est bien davantage agricole. Elle se fait lentement. Les terres à l'est des Appalaches lui suffisent pour plus d'un siècle. La société transplantée outre-atlantique doit à ses motivations de ne pas se considérer comme un simple complément de celle de la métropole : elle se développe sur un mode complexe. Elle devient vite commerciale, comme celle de l'Angleterre, mais cherche davantage, durant le XVIII^e siècle, à s'enrichir de commerce maritime que d'exploitation continentale.

Aux marges de la zone exploitée, un milieu nouveau se développe cependant : la présence proche d'un monde vide soumet toutes les institutions transplantées d'Europe à une corrosion inattendue (Harris, 1977). La frontière attire car elle permet de rompre avec l'ordre d'une société trop policée, avec les contraintes de la morale — les sauvages donnent l'exemple en ce domaine — et avec les stratifications que l'inégalité des fortunes a fait naître dans les vieux pays (Morissonneau, 1978). L'appel des mondes vides crée dans toutes les sociétés nouvelles où la terre n'est pas monopolisée par quelques grands propriétaires absentéistes une aspiration égalitaire. Elle donne naissance à un expansionnisme économique continental. Celui-ci se manifeste diversement selon les colonies : il est précoce, en Amérique anglo-saxonne, dans l'arrière-pays des colonies du Sud, là où les pauvres Blancs sont chassés par le développement de l'esclavage et ne trouvent de salut qu'en ouvrant de nouvelles terres à l'intérieur.

Au milieu du siècle, l'expansionnisme anglo-saxon, avec ses motivations économiques — agricoles dans le Sud, et liées à la chasse et à la traite, dans le Nord, dans l'arrière-pays de New York où les marchands d'Albany piaffent de ne pouvoir déboucher sur des espaces vierges — se heurte à l'expansionnisme religieux et économique des Français d'Amérique. Le choc est inévitable. Il se termine par l'annexion du Canada français et la session de la Louisiane à l'Espagne.

LE CANADA FRANÇAIS APRÈS LA CONQUÊTE (Claval, 1974)

a) Au moment où les Canadiens français se trouvent ainsi coupés de l'Europe et de la France, les idées qu'ils ont reçues sont celles que nous venons d'analyser : ils ont été

formés à l'idée d'une mission continentale; ils ont cru aussi à la nécessité de convertir les sauvages. Ils ont découvert l'intérêt de la progression et les revenus faciles qu'elle procure. Tout comme les Anglo-Saxons, ils ont fait l'expérience de la frontière et leur société se trouve remise sans cesse en question par les départs vers la forêt, vers le Nord, vers l'Ouest, vers les pays d'En-Haut. Christian Morissonneau (1978) a raison d'y voir une des constantes de la société québécoise.

Mais le traumatisme de la Conquête a des conséquences incalculables. La pénétration des espaces vierges ne se fait plus au nom d'un pouvoir représentatif du groupe canadien : elle profite aux Anglais et aux Loyalistes qui la financent et qui l'utilisent (Ouellet, 1971).

La seule aire de sécurité véritable, c'est dans les vieilles seigneuries que les Québécois la trouvent. Là, ils sont protégés par les deux structures que la Conquête a laissé subsister : la Seigneurie et l'Église, présentes partout dans ses paroisses. Il ne faut guère que trois générations pour que ce monde presque vide au moment de la Conquête soit tout entier défriché. Pour les cadets, plus de place : le régime foncier est dur et force désormais à l'exil ceux qui n'ont pas été favorisés par la naissance.

b) L'équilibre qui s'était institué après la Conquête apparaît de la sorte comme singulièrement fragile. Il enferme les Québécois dans l'espace laurentien. Il laisse perdre ceux qui sont obligés de tenter leur chance ailleurs, ou qui continuent à rêver comme jadis de mobilité, d'aventures, de gains plus faciles et d'existences moins mornes que celles de la terre.

La crise des années 1830 fait apparaître les limites de la sécurité québécoise. Le groupe francophone perd un de ses deux remparts — celui de la Seigneurie — contraignant, retardataire certes, mais qui dotait le pays d'un encadrement laïc. La paroisse et l'Église restent les seuls cadres d'organisation — et l'assemblée de Québec : sa souveraineté territoriale s'est réduite, mais elle offre un frein efficace contre les empiètements économiques et culturels de la population anglophone.

c) Pour répondre au défi que pose la nouvelle situation économique et sociale, l'Église et l'élite cherchent une parade : dans les villes, l'anglicisation paraît à terme inévitable. Elle est plus rapide encore aux États-Unis, malgré les succès locaux que les Canadiens français connaissent dans certaines agglomérations. Il n'est d'autre solution que de maintenir rurale la société canadienne-française.

Comme la colonisation de la plaine du Saint-Laurent est déjà bien avancée, il faut trouver de nouvelles terres : on les cherche du côté de l'Est, dans les cantons ouverts par les Loyalistes. On les cherche dans l'Ouest, mais les affaires du Manitoba montrent les limites d'une expérience de ce genre : le français est vite menacé lorsqu'on s'éloigne de l'aire québécoise, et les prêtres tiennent à sauver une situation linguistique, qui est le meilleur gage de leur emprise.

On se tourne donc du côté du Nord, dont on essaie de mettre en valeur les meilleures régions. La situation économique et politique justifie pleinement l'initiative du curé Labelle et le mouvement qu'il inspire. La belle étude de Christian Morissonneau est cependant là pour rappeler que la naissance du mythe du Nord ne se serait pas faite sans greffe de nouvelles idées européennes.

LE RATIONALISME, LE ROMANTISME ET LES NOUVELLES JUSTIFICATIONS DES IDÉOLOGIES TERRITORIALES

À la fin du XVII^e siècle et au XVIII^e siècle, les idéologies nouvelles ont subi d'importantes mutations dans le contexte européen : ces transformations n'ont pas eu d'impact immédiat au Québec, mais elles ont modifié la situation en Amérique anglo-saxonne et elles ont créé, en Europe, des idéologies dont les échos commencent à être sensibles vers le milieu du XIX^e siècle.

a) L'inspiration universaliste avait partout été chrétienne jusqu'à la Réforme; elle l'était encore à l'âge classique dans les pays catholiques, et l'est demeurée durant tout le XIX^e siècle — c'est une des composantes bien connues de l'impérialisme français à l'époque de Napoléon III, par exemple.

Le courant universaliste subit une mutation avec le rationalisme des Lumières. En étudiant leur civilisation, les Européens découvrent son mouvement; ils s'émerveillent du progrès qu'ils constatent partout autour d'eux et qui s'est installé dans le courant du XVII^e et du XVIII^e siècle. Quel en est le moteur ? La rupture avec la tradition qui enchaîne les sociétés dans des institutions et des techniques désuètes, et l'appel délibéré à la raison pour traiter de tous les problèmes.

Les Européens n'ont plus désormais à faire triompher un sentiment chrétien et à annoncer la Rédemption et le triomphe de l'amour et de la charité. Ils ont inventé une nouvelle façon de vivre et de structurer l'espace et la société. Cette manière ne leur appartient pas comme les recettes d'une culture traditionnelle appartient au peuple qui en est porteur : elle ne tient pas à des préférences et à des valeurs subjectives et particulières; elle résulte de l'affirmation de ce qui est le plus largement répandu dans l'humanité, ce qui est le plus universel — le bon sens, la raison. Les Européens n'ont pas le droit de garder pour eux ce qui est le propre de l'humanité. Ils doivent en faire bénéficier tous les peuples de la terre.

L'expansionnisme politique gagne là un nouvel argument : lorsque les appétits américains se tournent vers l'Ouest, au début du XIX^e siècle, il se trouve tout de suite des publicistes pour expliquer que c'est la destinée manifeste du peuple américain que de porter ainsi aux bornes du continent le progrès et la civilisation dont les États-Unis sont garants (Smith, 1950). À une autre échelle, la puissance britannique est confortée, dans son entreprise mondiale, par la certitude des bienfaits qu'elle fait régner partout où elle s'impose : la *pax britannica*, la prospérité économique et le triomphe de la justice justifient aux yeux des sujets de la reine Victoria toutes les entreprises de leur pays.

Les Canadiens anglais participent à cette mystique impériale. Ils peuvent se passer, lorsqu'ils se définissent comme nation, d'idéologie explicite dans la mesure où, loyalistes, ils continuent à se sentir les témoins en terre américaine de la puissance britannique. Les Canadiens français ne sont d'ailleurs pas indifférents à la grandeur de cette destinée : à la fin du XIX^e siècle, on en trouve qui sont fiers de participer à cette oeuvre à résonance mondiale.

b) Les idéologies universalistes minent un temps les sentiments nationaux. L'absolutisme en fait l'économie; l'universalisme rationaliste en fait la critique. Le cosmopolitisme du XVIII^e siècle français n'est que le reflet de cette prise de conscience. Il a d'autant plus de prise en France que la définition de la nation n'y est pas fondée sur l'appartenance à une communauté ethnique et populaire, mais sur un destin historique commun : l'idée nationale est le fait d'une élite; il suffit qu'elle soit gagnée par de nouvelles modes et de

nouvelles façons de voir pour que la doctrine ancienne soit un instant oubliée ou mise au second plan.

Les idéologies territoriales ne disparaissent pourtant pas : on n'est pas long à leur trouver de nouvelles justifications. On le fait selon deux lignes différentes.

1) La première s'inscrit dans le droit fil de l'universalisme rationaliste. Si les hommes sont libres et s'ils agissent rationnellement, on ne peut leur interdire de passer des contrats : toutes les doctrines de la société, depuis Hobbes, reposent sur cette idée clef (Claval, 1980). S'ils décident de s'unir au sein d'un territoire pour faire triompher leurs idées, leurs préoccupations, leurs façons de voir et de faire, rien ne peut s'opposer à leur décision. La nation peut naître d'un tel acte — mais cette nation, à la différence de celles dont la doctrine s'était constituée au XVI^e siècle en s'appuyant sur l'histoire, n'est pas circonscrite par des frontières définitives, celles que l'évolution des formes politiques ou le hasard de la division des langues ont institué. La nation qui naît d'un pacte est par vocation universelle : elle peut, à un instant de son histoire, ne s'étendre que sur un espace limité; rien ne peut l'empêcher, par la suite, de s'étaler si ses voisins désirent participer au nouveau pacte. La Révolution française puise ainsi dans la doctrine du contrat la justification de sa politique de conquête et d'annexion.

Pour qu'une nation se définisse au Nouveau-Monde, il fallait qu'elle trouve sa justification hors de l'histoire : c'est ce qu'ont découvert les pères de la Constitution américaine. Ils ont été les premiers à tirer parti des philosophies politiques du XVII^e siècle et de l'idée de pacte social. Mais puisque la nation américaine naît d'un contrat volontaire, il lui est difficile de rester contenue dans des bornes a priori, difficile aussi de refuser à ceux qui le désirent de se joindre à la nouvelle communauté. C'est là l'origine d'une des contradictions fondamentales de la vie américaine : l'ouverture à tous que la politique a voulue est en désaccord avec les réflexes d'une société bâtie autour de petites communautés homogènes.

Les Canadiens français ont été séduits, comme beaucoup d'autres, par l'idéal américain : ils se sont toujours sentis plus proches de la forme de société ainsi définie que de celle dont les Loyalistes étaient porteurs. À la séduction pour le grand espace, qui a toujours poussé les Québécois vers l'Ouest américain, s'est ajouté, après l'Indépendance américaine, l'attrait pour une société accueillante et qui reconnaissait les mérites de chacun. Passer en Nouvelle-Angleterre, c'était, sans changer réellement de milieu et sans rompre les liens avec la famille et la paroisse d'origine, participer à un monde plus dynamique, plus favorable aux épanouissements individuels.

2) La seconde ligne que l'on peut suivre pour justifier un attachement national repose sur la critique des idées de raison universelle et de civilisation générale telles que les Lumières les avait mises en avant. Elle s'est donc développée un peu postérieurement à la première.

Les théoriciens de la société qu'étaient les philosophes voulaient le bonheur du peuple, mais ils ignoraient profondément ses façons d'être et de sentir. Ils se sentaient investis d'une trop haute mission pour ne pas mépriser un peu les humbles et les discrets.

Rousseau, là comme dans d'autres domaines, marque un tournant (Claval, 1980) : il est sensible à la vérité et à la noblesse des expériences populaires. Il inspire la réaction allemande contre les Lumières. Dans ce pays, l'élite s'était éprise, avec l'universalisme, des idées françaises; elle s'était mise à penser français et à écrire en français, si bien que la masse du peuple avait été oubliée. La nouvelle génération de penseurs, autour de

Herder, s'éprend des formes populaires de la culture. Elle part à la recherche des contes, des poèmes et des chansons, qui se transmettent de génération en génération : c'est la découverte du folklore et de l'art de tous ceux qui restent anonymes. On prend conscience de réalités qui ne résultent pas de choix volontaires, mais qui ne sont nullement marquées de sclérose et stagnation : elles témoignent d'une inventivité remarquable. Les hommes ne naissent pas dans un désert. Ils sont membres de sociétés qui les forment et leur donnent le moyen d'être ce qu'ils sont en leur enseignant une langue, des préceptes, une sagesse et un corps de techniques. Les contours de la nation, ce sont ceux des unités qui se sont ainsi peu à peu créées : ce sont celles de la race, comme on dit volontiers au XIX^e siècle, ou pour employer le vocabulaire contemporain, ce sont celles de l'ethnie.

Cette conception de la nation est antithétique de la première. Rien ne le montre mieux que l'exemple des États-Unis. Bâti sur une conception volontariste, ils n'ont jamais permis à des sentiments d'enracinement populaires régionaux de se développer. La tentation du sectionnalisme a été sensible, mais elle est restée superficielle, hormis l'épisode de la guerre de Sécession (Mood, 1954).

c) La naissance des nationalismes modernes est motivée, au début du XIX^e siècle, par l'effondrement des idéologies qui avaient justifié l'absolutisme. Si le pouvoir de gouverner sur un pays n'est pas donné par Dieu à un roi ou à un empereur, qu'est-ce qui peut justifier la division de l'univers politique en pays distincts ? Le XVII^e et le XVIII^e siècles n'avaient aucune peine à trouver une explication dans le bon vouloir du Créateur. Elle n'est plus valable à l'ère de la raison laïque. Comme celle-ci conduit à un universalisme qui paraît irréalisable dans l'immédiat, on cherche d'autres raisons d'être aux frontières et aux nations. Les pays d'Europe se penchent avec passion sur leur passé et y découvrent leur authenticité (Kohn, 1946).

LES NOUVELLES IDÉOLOGIES TERRITORIALES EN AMÉRIQUE DU NORD

a) Comment les nouvelles idéologies nationales ont-elles été reçues sur le continent américain ? Elles l'ont été avec une inégale fortune, tant les conditions historiques diffèrent de celles qui règnent en Europe. La formule du contrat volontaire peut cimenter un groupe à partir de rien, comme le prouve l'exemple américain, mais elle ne supprime en rien sa diversité ethnique.

Durant tout le XIX^e siècle, les théoriciens de la société américaine ont ignoré le problème ou ont fait comme s'il allait se résoudre de lui-même : c'est la doctrine du *melting pot*. Ne suffit-il pas que tous les nouveaux Américains apprennent la langue et les institutions pour se fondre peu à peu dans la grande communauté nationale ? L'expérience révèle progressivement les limites du modèle. L'assimilation a lieu apparemment avec succès : les gens apprennent à parler l'anglais, à se comporter en Américains, à produire ou à consommer comme des Américains. Mais cela ne suffit pas à effacer leur originalité ethnique. Il y a, dans la culture, un fond d'attitudes sociales et de manières d'être et d'agir qui résiste au *melting pot* (Glazer et Moynihan, 1963).

Dans des sociétés où l'appartenance ethnique est à base territoriale, le changement de résidence pose un problème d'identité : ou bien on accepte de se fondre dans le groupe auquel on vient se mêler, ou bien l'on reste un étranger au statut fragile, condamné à repartir si les gens chez lesquels on est installé l'exigent. Le processus aboutit soit au rejet, soit à l'assimilation.

Dans une société où l'appartenance territoriale résulte d'un choix volontaire, la situation est tout autre. Du moment que l'on a fait siennes les valeurs explicites de la nation, on

bénéficie du même statut et des mêmes avantages que tous les autres citoyens; on a le droit de manifester sa différence dans la mesure où elle ne porte pas atteinte au principe commun. La société devient pluri-ethnique.

Des processus de compétition s'installent entre les groupes ethniques. Ceux-ci n'ont pas de statut légal, pas d'assise régionale, mais ils ne manquent pas de réalité. Ils sont une force sociale et certains sont plus puissants que d'autres, les blancs anglo-saxons protestants, les Wasps, en premier lieu. Ils limitent donc l'application des principes américains en se réservant, par une meilleure utilisation des institutions, les postes clefs. Aujourd'hui, cette suprématie est remise en cause. Les minoritaires d'autrefois savent se faire respecter : la belle unanimité américaine vole en éclats. Les Américains s'interrogent sur leur destin et sur leur mission. Cela montre à la fois la valeur et les limites du modèle volontariste de construction nationale (Bell, 1976).

b) La situation canadienne est différente. Ici, pas de contrat volontaire à l'origine, mais la volonté de garder des liens avec la puissance colonisatrice. Les loyalistes se sentent toujours partie intégrante de la communauté britannique.

Au moment où la colonisation s'opère, cela offre indiscutablement des avantages. Le voisinage des États-Unis, contre lesquels le Canada s'est fait, rappelle sans qu'il soit besoin de le dire, ce que l'on a en commun. Lorsque la Confédération naît elle n'éprouve même pas le besoin de s'inventer une justification idéologique. Elle se construit autour d'une affaire assez sordide de financement de chemins de fer !

Un tel système convient parfaitement aux descendants des Canadiens anglais installés dans le pays au moment des luttes avec les États-Unis, et à une partie au moins des immigrants venus de Grande-Bretagne. Les Irlandais eux-mêmes, tout opposés qu'ils soient à la suprématie anglaise, se font les agents de l'anglicisation des Canadiens français surtout où ils sont à la tête de la hiérarchie catholique.

Mais pour les Canadiens français et pour les néo-Canadiens qui commencent à se multiplier avec la colonisation de la Prairie, l'optique est nécessairement différente. Ils n'ont aucune raison de se sentir Canadiens si être Canadien, c'est être sujet britannique hors de Grande-Bretagne et témoin de la puissance de la Reine hors des limites de l'Angleterre et du Royaume-Uni.

c) Avec le temps, tout système qui dure se crée une histoire : celle-ci peut servir de principe d'unité à des groupes qui se cherchent. Le Canada a donc essayé de s'appuyer sur la spécificité de son destin et sur les réussites de son développement pour justifier son existence. Mais la concurrence du modèle américain est de ce point de vue redoutable. Comment tirer argument de la qualité de la vie et du niveau d'existence assuré à tous lorsqu'on est toujours un peu en retard sur le puissant voisin ? La société de bien-être n'est pas un monopole des pays de civilisation britannique. La liberté canadienne est réelle, mais elle ne l'emporte en rien sur celle dont on jouit aux États-Unis. Depuis quelques années, les observateurs s'accordent à dire que les villes canadiennes échappent à une partie des maux que l'on trouve au sud de la frontière : c'est vrai, mais c'est insuffisant pour justifier l'existence d'un État.

Quels arguments restent-ils alors à développer ? Celui de la société pluri-ethnique s'impose, mais il n'est pas d'une grande portée puisque la société américaine est pluri-ethnique, à son corps défendant, mais de manière caractérisée.

Le *melting pot* canadien n'a jamais été aussi ambitieux que celui qui fonctionnait aux États-Unis. Les néo-Canadiens étaient nécessaires à la mise en valeur du pays si l'on voulait éviter qu'il ne reste dangereusement vide. Politiquement, ils créaient, face au

groupe francophone, une troisième force qui pouvait l'équilibrer. L'assimilation n'a jamais visé à être totale : il n'y avait pas de modèle d'homme canadien, pas de genre de vie canadien qui s'impose d'un bout à l'autre de l'immense pays; les modèles britanniques étaient partout présents, comme aussi la pesée du trop puissant voisin.

Le Canada est donc devenu, pour la plus grande part, un pays de langue anglaise et pluri-ethnique : y a-t-il là de quoi crier au miracle ? De quoi justifier l'opposition à la formule américaine ? Non. La vraie différence, elle vient d'ailleurs : de la présence de la minorité de langue française. Ainsi, et paradoxalement, la présence française est depuis deux générations le plus solide garant de la spécificité canadienne. Son poids est plus grand dans l'Est, à proximité du Québec, et dans des provinces où les minorités francophones sont nombreuses et dynamiques. Au fur et à mesure que l'on va vers l'Ouest, la situation change : la singularité du fait français cesse de plus en plus de suffire à la définition d'une conscience nationale.

Mais la dualité franco-anglaise du Canada s'accompagnait, jusqu'il y a peu, d'un statut mineur pour les francophones. Leurs droits étaient respectés dans la mesure où ils n'interféraient pas avec le fonctionnement d'une machine économique continentale, conçue et gérée par des hommes d'affaires anglophones. À la limite, c'était plutôt l'idée française qui paraissait nécessaire à la définition du Canada que la réalité française. Beaucoup de Canadiens anglais se seraient accommodés d'une situation où le français aurait régressé de plus en plus, au point de disparaître de la vie publique et de ne plus subsister que comme langue familiale dans une minorité, dont le folklore aurait ainsi été maintenu.

Qu'une telle conception du Canada ne soit pas faite pour répondre aux aspirations de la majeure partie des Canadiens français, rien d'étonnant. Que la seule façon de rendre crédible cette façon de défendre l'idée canadienne soit de donner partout aux francophones des droits réels, c'est ce que les Libéraux de Pierre-Elliott Trudeau ont compris lorsque le mécontentement québécois est devenu patent, à la suite de la Révolution tranquille. Les mesures proposées étaient-elles suffisantes pour satisfaire les francophones ? N'aboutissaient-elles pas à faire du français un alibi national, à l'imposer un peu comme on a imposé le gaélique à l'ensemble des fonctionnaires de l'Eire — mais avec cette différence qu'il ne correspond pas à un quelconque passé de la majorité ?

La difficulté majeure de la politique libérale vient d'ailleurs : elle tient à la méconnaissance des aspirations de la population d'expression française.

LES PROBLÈMES DU QUÉBEC

a) Le Canada français moderne continue encore à se penser dans les termes qui lui ont été appris par l'histoire : l'idée d'une mission continentale n'est pas morte chez tous. La génération la plus âgée compte encore des hommes qui croient à la nécessaire évangélisation catholique du continent nord-américain, et d'autres qui gardent fidèle l'idéal de l'époque de Louis XIV — celui de faire éclater la grandeur de la France malgré la faiblesse des effectifs et les moyens dérisoires sur tout l'espace qui va de l'Atlantique au Pacifique.

La plupart des réflexes sont cependant plus récents et d'ordre économique. On s'est habitué à participer à la vie d'un vaste espace ouvert à tous les mouvements et l'on en sait les avantages. On aime partir l'hiver vers la Floride, faire un tour vers l'Ouest américain, et l'on aime le faire sans jamais se sentir tout à fait étranger : on est citoyen canadien et, de ce fait, traité comme un hôte privilégié par les Américains.

La civilisation nord-américaine dont le Québec est solidaire met l'accent sur les valeurs individuelles, sur la promotion personnelle. Beaucoup de Canadiens français savent que la meilleure manière de réussir, c'est à certains moments de l'existence, ou définitivement, de changer de communauté et de langue et de s'installer au Canada anglais ou aux États-Unis. Dans ce sens, l'espace québécois est très profondément intégré à l'ensemble de l'espace nord-américain. Ce n'est pas seulement le jeu des investissements américains ou canadiens-anglais qui soude le Québec au reste de l'Amérique du Nord, c'est l'ensemble des habitudes de mouvement d'une population qui s'est habituée à vivre dans une dualité d'horizons, ceux, étroits, de la partie réellement francophone, et ceux, immenses, qui s'ouvrent dès que l'on change de langue.

b) Face à cette expérience de l'espace fondamentalement américaine, les idéaux territoriaux du Québec sont modelés par l'héritage du XIX^e siècle. Au moment où l'élite du pays a pris conscience du danger d'étouffement et a réagi dans les années 1860 et 1870, elle a puisé une partie de son inspiration dans le nationalisme européen.

Jusqu'au début du XIX^e siècle, le nationalisme français a tantôt défini la France comme héritière de la Gaule, tantôt comme unie autour du souverain. La Révolution introduit une coupure, puisque la nation est comme reconstruite par la Fédération — par la signature d'un contrat volontaire. Dans cette optique, l'image de la France issue de l'École de l'Histoire parfaite est plus acceptable que celle de l'Ancien Régime absolutiste : rien n'empêche aux descendants des Gaulois de consolider, par un nouveau pacte, l'évolution qui les a faits ce qu'ils sont.

Avec le retour à la monarchie, la doctrine républicaine de l'union volontaire cesse d'être acceptable. Celle de la monarchie, ciment de droit divin d'une communauté territoriale, ne l'est pas plus. Il convient de trouver autre chose. Comme partout en Europe, on puise dans l'histoire et on découvre la réalité du peuple et celle de la race (Aron, 1967; Coornaert, 1977). L'histoire cesse d'être celle des monarques. On s'intéresse au héros anonyme qu'est Jacques Bonhomme. On essaie de mesurer le poids des masses.

Le nationalisme français s'appuie donc sur l'idée d'une race française. L'intelligentsia française prend conscience des occasions perdues au XVIII^e siècle, au moment où l'Empire colonial a été bradé. À une époque où la race anglaise s'enracine vigoureusement dans les mondes neufs, les Français ne peuvent compter que sur leur étroit territoire national, sur leurs nouvelles colonies — d'où l'importance attachée à la colonisation algérienne — et sur ce qui a miraculeusement échappé à la déroute du traité de Paris — cette surprenante communauté canadienne-française.

Pour Rameau de Saint-Père, pour Onésime Reclus, il y a là une dernière chance offerte à la race française (Morissonneau, 1978). Il faut tout faire pour ne pas la laisser échapper : il faut développer, au Canada, l'espace peuplé par les Canadiens français.

Dans l'optique européenne du XIX^e siècle, il n'est pas en effet de développement ethnique possible hors de l'expérience nationale : l'indépendance et la constitution d'une société aussi complète que possible sont indispensables pour donner à tous les hommes les meilleures chances de se réaliser et au groupe la possibilité de voir fleurir sa civilisation.

C'est donc en partie sous l'influence d'idées françaises que les Québécois vont commencer à se penser sous la forme d'une collectivité territoriale nationale — d'une communauté centrée sur le Saint-Laurent, sur les vieilles seigneuries qui constituent le noyau de la province, et étendue à toutes les marges dont l'intégration se poursuit. Christian Morissonneau (Morissonneau, 1978) montre à merveille les fluctuations du cadre dont

les élites rêvent, à la fin du siècle passé, de doter la nation canadienne-française. Pour Rameau de Saint-Père, qui voit les choses d'Europe, c'est tout le Nord du Canada, d'un océan à l'autre, qu'il convient de prendre en main. Pour les Québécois, les ambitions sont plus modestes — elles sont centrées sur le Québec, qu'elles débordent parfois à l'est et à l'ouest. Elles y annexent ce qui est devenu le Nouveau-Québec.

c) Le groupe canadien-français est le seul groupe ethnique qui présente, sur le continent nord-américain, une implantation continue sur une surface importante, et c'est le seul groupe européen dont l'ancienneté garantisse les droits.

Durant la plus grande partie de son histoire, ce groupe s'est cependant comporté à bien des égards comme les autres cellules de la société pluri-ethnique mais unilingue, qui était en train de naître en Amérique du Nord. Il a participé, sous la forme de multiples noyaux éclatés, à la mise en valeur de l'Ouest. Il s'est intégré à un système d'échanges qui l'a fait bénéficier d'une prospérité indéniable, alors que son aire d'implantation primitive était souvent ingrate et difficile à mettre en valeur.

De nos jours, la plus grande partie de la population québécoise continue à vivre sans manifester une conscience territoriale aiguë. C'est vrai sans doute des générations les plus âgées, habituées à vivre dans une situation dominée. Ce l'est aussi de beaucoup de jeunes, auxquels le Québec semble étriqué. Sur le pouce, le continent nord-américain cesse de paraître immense : c'est la planète entière que l'on rêve de parcourir; c'est l'humanité entière dont on se sent solidaire.

Mais une part importante de la population a pris l'habitude de se penser sur le mode territorial — c'est le seul cas en Amérique du Nord. C'est peut-être dans les générations qui ont vécu les transformations rapides de ces vingt dernières années et les ont soutenues de leurs voix — les gens qui ont entre trente et cinquante ans aujourd'hui — que l'idée nationale à l'europpéenne trouve le plus d'écho.

La grande question qui se pose, c'est de savoir ce qui sera le plus fort — le modèle européen du groupe national territorialement circonscrit et cimenté par sa langue, ou le modèle américain d'une société pluri-ethnique, qui n'use que d'une langue ?

L'expérience québécoise inquiète et choque les autres communautés : pourquoi les Canadiens français refuseraient-ils de jouer le jeu que tous les autres ont accepté et dont ils se sont trouvés bien ? Au Québec même, cette situation est génératrice de tensions. Dans la logique du nationalisme québécois, comme dans celle de tous les nationalismes à l'europpéenne, il y a l'idée que tous ceux qui vivent sur le territoire francophone doivent se fonder à la communauté. Les groupes installés au Québec ont pris l'habitude d'y maintenir, comme partout ailleurs, leur conscience ethnique tout en adoptant l'anglais comme langue véhiculaire : ils ne tiennent nullement à renoncer à ce qu'ils considèrent comme un droit fondamental de tous les groupes installés sur la terre nord-américaine. Il n'y a pas, dans le domaine des choix politiques, de rationalité qui puisse s'imposer universellement. Le modèle territorial à société plurale ou le modèle de la nation étroitement soudée autour de sa langue de culture s'opposent, mais sans que l'on puisse reconnaître à l'un plus de valeur qu'à l'autre. D'un point de vue économique, le modèle de la société pluri-ethnique est sans doute plus efficace pour structurer une grande société et créer les meilleures opportunités de spécialisation, mais l'exemple européen prouve que la juxtaposition de cellules nationales n'empêche pas la construction de grands marchés.

CONCLUSION

L'organisation de l'espace est commandée dans une large mesure par les contraintes du milieu, par les nécessités de l'économie et par le poids des héritages historiques. À

l'échelle des États, elle l'est cependant par d'autres facteurs — par les choix politiques et par les préférences pour telle ou telle forme d'association ou de pouvoir.

Dans ce domaine, les idéologies jouent un grand rôle. La plupart des doctrines territoriales qui sont à l'heure actuelle appliquées dans le monde sont originaires d'Europe, mais les milieux où elles s'appliquent sont très différents du contexte qui les rendait légitimes.

En Amérique du Nord, l'universalisme commun aux colons français et anglais poussait à la formation de grands espaces homogènes, mais conduisait aussi au conflit. L'universalisme anglo-saxon l'a emporté au XVIII^e siècle. Il a adopté, dans le cas des États-Unis, la doctrine nouvellement formée de la souveraineté scellée par l'accord volontaire de tous les citoyens — il a opté pour la forme de nationalisme qui convenait le mieux à un pays sans passé — mais cela a condamné la société américaine à rester incomplètement assimilatrice et à devenir pluri-ethnique. Les immigrants y ont trouvé leur compte. Ainsi s'est développé un modèle séduisant, instable, riche de contradictions, mais capable de réussites remarquables sur le plan social comme sur le plan économique.

Le groupe canadien-français n'a jamais été attiré par les formules canadiennes-anglaises, presque toujours ressenties comme trop contraignantes, mais il a subi l'attraction du modèle pluri-ethnique à l'américaine, qui est devenu également, avec des traits un peu différents, canadien. Une greffe réalisée au siècle dernier a par ailleurs acclimaté l'idée d'une nation souveraine — la continuité de l'aire linguistique s'y prête.

Ce que le Québec offre aujourd'hui, c'est l'image de l'affrontement des deux grandes formes d'idéologies territoriales du monde libéral. Les deux y ont des racines. Quelle que soit l'organisation finalement retenue, il y aura des insatisfaits : il est un temps où les communautés ne peuvent plus vivre dans l'ambiguïté et doivent choisir. C'est peut-être le cas pour le Québec aujourd'hui. Les plus menacés par l'issue, ce sont ceux qui pensent qu'il est plus sage de vivre sans idéologie territoriale — ne sont-ils pas majoritaires au Québec ?

BIBLIOGRAPHIE

- ARON, Raymond (1967) *Les étapes de la pensée sociologique*, Paris, Gallimard, 659 p., cf. p. 73-74.
- BELL, Daniel (1976) *The cultural contradictions of capitalism*, New York, Basic Books; trad. fse, *Les contradictions culturelles du capitalisme*, Paris, P.U.F., 1979, 292 p.
- CLAVAL, Paul (1974) Architecture sociale, culture et géographie au Québec : un essai d'interprétation historique, *Annales de Géographie*, vol. 83 n° 458, p. 394-419.
- CLAVAL, Paul (1980) *Les mythes fondateurs des sciences sociales*, Paris, P.U.F., 261 p.
- COORNAERT, Émile (1977) *Destins de Clio en France depuis 1800*, Paris, les Éditions ouvrières, 190 p.
- GLAZER, Nathan, MOYNIHAN, Daniel (1963) *Beyond the melting pot*, Cambridge (Mass.), the M.I.T. Press.
- HARRIS, Cole (1977) The simplification of Europe overseas, *Annals, Association of American Geographers*, vol. 67, n° 4, p. 469-483.
- HUPPERT, George (1970) *The idea of perfect history*, Chicago, The University of Illinois Press; trad. fse, *L'idée de l'histoire parfaite*, Paris, Flammarion, 1973, 216 p.
- KOHN, Hans (1946) *The idea of nationalism : a study of its origin and background*, New York, Macmillan, XIII-735 p.
- MILLER, Perry (1956) *Errand into the wilderness*, Cambridge (Mass.), the Bellknap Press; (1964), New York, Harper and Row, X-239 p.

- MOOD, Fulmer (1954) The Origin, evolution and application of the sectional concept 1750-1900, p. 5-99 de : JENSEN, Merrill (ed. by), *Regionalism in America*, Madison, The University of Wisconsin Press.
- MORISSONNEAU, Christian (1978) *La Terre promise : Le mythe du Nord québécois*, Montréal, Hurtubise HMH, 212 p.
- OUELLET, Fernand (1971) *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850*, Montréal, Fides, 2 vol., XXXII-639 p.
- SMITH, Henry Nash (1950) *Virgin lands*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press; trad. fse, (1967), *Terres Vierges*, Paris, Seghers, 509 p.
- TOUCHARD, Jean (1971) *Histoire des idées politiques*, Paris, P.U.F., 2 vol., 870 p.